

Zone M-388

La zone M-388 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type M (mixtes), elle comprend un mélange de commerces et résidences.

Elle comprend les propriétés situées à l'Est du 8974 boulevard Sainte-Anne.

Disposition particulière:

Les propriétés commerciales, industrielles, et résidentielles de 5 logements et plus contiguës au boulevard Sainte-Anne sont assujetties au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Pour en savoir davantage, voir la fiche d'information intitulée « PIIA » et voir à la section « boulevard Sainte-Anne ».



CLASSES D'USAGES

M-388

CLASSES D'USAGES		M-388	
HABITATION	H-1 Unifamiliale isolée	*	
	H-2 Unifamiliale jumelée	●	
	H-3 Bifamiliale isolée	●	
	H-4 Multifamiliale (3 à 8)	●	
	H-5 Multifamiliale 9 logements et +	●	
COMMERCE ET SERVICES	C-1 Accommodation	●	
	C-2 Détail, administration et service	●	
	C-4 Poste d'essence / Station Service	●	
	C-6 Restauration	●	
	C-7 Débit de boisson	●	
	C-8 Hébergement léger	●	
	INDUSTRIE	I-1 Industrie légère	**
		I-4 Artisanale	**
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert	●	
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive	●	
	R-2 Récréation intensive	●	

Dispositions particulières: Les maisons de tourisme pour la location de courte durée sont spécifiquement permises dans cette zone. Les terrains de campings sont interdits.

*Autorisé uniquement pour les constructions déjà existantes au 8 janvier 2018.

**L'implantation de ces usages doit être accompagné de mesures qui assurent une saine cohabitation des différentes fonctions.

NORMES D'IMPLANTATION

DIMENSIONS (M)

HAUTEUR MAXIMALE	10
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	12
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	4,5
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	6
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	25

Le présent document est fourni à titre informatif seulement et ne vise aucunement à supplanter les règlements d'urbanisme.